

# BON DE COMMANDE

## INSERTIONS PUBLICITAIRES PRINT & WEB 2016

DÉTAIL DES SUPPORTS ET ENCARTS PUBLICITAIRES SUR [pro.maurienne-tourisme.com/publicite/](http://pro.maurienne-tourisme.com/publicite/)

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les ordres d'insertion de publicité sont exécutés dans les conditions suivantes :

#### APPLICATION

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos conditions de vente. La publicité paraît sous la seule responsabilité des annonceurs.

#### ARTICLE 1 - ORDRE D'INSERTION

La passation du présent ordre est ferme et définitive. Il ne pourra être résilié par le souscripteur pour quelque cause que ce soit.

L'acceptation du présent ordre par le signataire engage irrévocablement la structure que celui-ci représente.

#### ARTICLE 2 – DURÉE DE L'INSERTION PUBLICITAIRE

Le contrat prend effet à compter de la date de signature de l'ordre d'insertion et pour la durée de vie du support concerné.

#### ARTICLE 3 – TARIFS

Les prix s'entendent en euros nets de taxes, l'association Maurienne Tourisme n'étant pas assujettie à la TVA. Maurienne Tourisme se réserve le droit de modifier sa tarification à tout moment. Un acompte de 50% du montant total de la commande est exigé. Le solde des ordres de publicité seront facturés à chaque parution des publicités pour les supports papier+PDF, et en fin de campagne pour les supports web.

#### ARTICLE 4 – RÉSERVE

Maurienne Tourisme se réserve le droit de refuser toute annonce qui ne serait pas à sa convenance.

#### ARTICLE 5 – FICHER

A défaut de maquette dans les délais demandés, Maurienne Tourisme se réserve le droit d'annuler l'emplacement réservé. Dans ce cas, l'acompte de 50% est non remboursable. Les fichiers devront être fournis aux bonnes dimensions au format PDF ou JPEG en haute définition (300 dpi).

#### ARTICLE 6 – PRÉSENTATION

Maurienne Tourisme se réserve le droit de réorganiser la présentation de ses supports sans que cette réorganisation ne puisse constituer une clause d'annulation ou d'interruption des contrats.

#### ARTICLE 7 – JUSTIFICATIF

Concernant les supports papier, la justification de l'insertion sera assurée par voie postale à l'adresse indiquée sur l'ordre d'insertion. Quant aux insertions numériques, une capture d'écran sera expédiée par e-mail.

#### ARTICLE 8 – JURIDICTION

Tout litige sur l'application des présentes conditions générales de vente, et ne pouvant aboutir à un règlement à l'amiable et positif, sera de la compétence du Tribunal de commerce de Chambéry.

Structure : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

Tél : ..... E-Mail : .....

PRINT

**CARTE TOURISTIQUE** - Encart pub. taille unique (h)15 x (L)9 cm - 15 000 ex. 990,00 €

**CARTE RANDO** - Petit encart pub. (h) 10,5 x (L) 10 cm - 15 000 ex. 790,00 €

**CARTE RANDO** - Grand encart pub. (h) 21 x (L) 10 cm - 15 000 ex. 1490,00 €

**CARTE VÉLO DE ROUTE** - Encart pub. taille unique (h) 10 x (L) 10 cm - 10 000 ex. 490,00 €

**CARTE VTT** - Petit encart pub. (h) 15 x (L) 9 cm - 10 000 ex. 475,00 €

**CARTE VTT** - Grand encart pub. (h) 21 x (L) 10 cm - 10 000 ex. 990,00 €

**GUIDE DE LA DÉCOUVERTE** - Petit encart pub. (h) 5 x (L) 10 cm - 20 000 ex. 290,00 €

**GUIDE DE LA DÉCOUVERTE** - Grand encart pub. (h) 21 x (L) 10 cm - 20 000 ex. 1590,00 €

**GUIDE DU LABEL QUALITÉ CYCLO** - Encart pub. taille unique (h) 10 x (L) 10 cm - 3 000 ex. 160,00 €

WEB

**WWW.MAURIENNE-TOURISME.COM** - Encart web (h) 250 x (L) 300 px - 50 000 affichages 300,00 €

**WWW.MAURIENNE-TOURISME.COM** - Encart web (h) 250 x (L) 300 px - 100 000 affichages 500,00 €

**WWW.MAURIENNE-TOURISME.COM** - Encart web (h) 250 x (L) 300 px - Forfait annuel 1 500,00 €

Visibilité dans l'univers  SKI  VÉLO  RANDO  DÉCOUVERTE à partir du ...../...../2016

URL du lien cible : .....

SOUS-TOTAL NET \* : ..... €

Avantage Adhérent à Maurienne Tourisme -20% : ..... €

**TOTAL NET \*:** ..... €

Fait à ....., le ...../...../.....

Signature et cachet, précédé de la mention « lu et approuvé » :